

Régie Intermunicipale du Centre sportif et culturel de Brandon

Procès-verbal de la **séance ordinaire** de la Régie Intermunicipale du CSCB, tenue à la salle Jean Coutu du 155 rue Saint-Gabriel à Ville de Saint-Gabriel, **ce 24 novembre 2016, à 20 h** à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

- Manon Rainville, Municipalité Saint-Gabriel-de-Brandon
- Gaétan Gravel, Ville de Saint-Gabriel
- Yves Morin, Ville de Saint-Gabriel
- Céline Cloutier, Municipalité Saint-Gabriel-de-Brandon
- Jacques Martial, Municipalité de Mandeville

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS À LA RENCONTRE :

- Michel Yanakis, Responsable de la maintenance
- Stéphanie Marier, Directrice générale et secrétaire trésorière

SONT ABSENTS À LA RENCONTRE :

- Denis Gamelin, Municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon
- Mélissa Tellier, Adjointe à la direction
- Mélanie Alouis, adjointe administrative

PUBLIC QUI ASSITE À LA RENCONTRE : aucune personne

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET PRÉSIDENT

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents forment quorum sous la présidence de Madame Manon Rainville, mairesse de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon.

La séance ordinaire de la régie du CSCB de ce 24 novembre 2016, soit et est ouverte à compter de 20h05.

110-11-2016 3. ADOPTION ET SUIVI DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Céline CLOUTIER

Appuyé par Gaétan GRAVEL

Et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire de ce 27 octobre 2016, soit et est adopté, en laissant le **VARIA ouvert**.

Adoptée à l'unanimité

4. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

111-11-2016 4.1 SÉANCE ORDINAIRE DU 27 OCTOBRE 2016

**Il est proposé par Yves MORIN
Appuyé par Jacques MARTIAL
Et résolu :**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 octobre 2016, soit et est adopté, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

5. FINANCES

5.1 DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 23 NOVEMBRE 2016

La direction, Stéphanie Marier, dépose l'état des revenus et dépenses au 23 novembre 2016.

**Il est proposé par Yves MORIN
Appuyé par Jacques MARTIAL
Et résolu :**

Que l'état des revenus et dépenses au 23 novembre 2016 soit accepté.

112-11-2016 5.2 COMPTES À PAYER AU 23 NOVEMBRE 2016

**Il est proposé par Yves MORIN
Appuyé par Jacques MARTIAL
Et résolu :**

QUE les comptes à payer au 23 novembre 2016, des chèques numéros 2511 à 2539 totalisant **10 399.62\$** soient et sont adoptés.

QUE les retraits directs effectués au 23 novembre 2016 représentant 25 transactions pour un montant **59 059.73 \$** soient et sont adoptés.

Adoptée à l'unanimité

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

113-11-2016 6.1 ESTIMATION DU MURET SUR LA RUE MICHAUD

ATTENDU QUE suite à la correspondance de M. Serge Audet, concernant le glissement du muret de briques sur la rue Michaud, nous avons fait faire une estimation des coûts.

ATTENDU QUE selon l'estimation, fait par Simon Gariépy, directeur des travaux publics de Ville Saint-Gabriel, la Régie intermunicipale du CSCB est consciente de l'importance des travaux

**Il est proposé par Yves MORIN
Appuyé par Gaétan GRAVEL
Et résolu :**

QUE les membres de la Régie autorisent Stéphanie Marier, directrice générale, de créer un devis conforme, afin d'aller en appel d'offres sur invitation.

Adoptée à l'unanimité

114-11-2016 6.2 ACHAT D'UNE SURFACEUSE

ATTENDU QUE le Centre sportif et culturel de Brandon possède une surfaceuse ayant beaucoup d'années d'utilisation.

ATTENDU QUE l'achat d'une nouvelle surfaceuse est à prévoir.

**Il est proposé par Gaétan GRAVEL
Appuyé par Jacques MARTIAL
Et résolu :**

QUE les membres de la Régie Intermunicipale mandatent Stéphanie Marier, directrice générale, à procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'achat d'une surfaceuse réusinée.

Adoptée à l'unanimité

115-11-2016 6.3 LIVEBARN

ATTENDU QUE Livebarn est un système complètement automatisé qui diffuse des «matches» de hockey amateur, utilisant la fine pointe de la technologie, permettant de suivre l'action du «match».

ATTENDU QUE nous avons eu une demande du responsable de l'Association du hockey mineur de Saint-Gabriel, afin qu'il puisse installer une caméra, aux frais de L'Association, pour filmer les joutes de hockey. Les gens pourront alors visionner les «matches» via le web.

**Il est proposé par Jacques MARTIAL
Appuyé par Céline CLOUTIER
Et résolu :**

QUE la Régie du CSCB accepte que l'Association du hockey mineur installe une caméra dans l'Aréna Familiprix Saint-Gabriel.

Adoptée à l'unanimité

116-11-2016 6.4 ACHAT DE LUMIÈRES

ATTENDU QUE la salle Jean Coutu est très en demande.

ATTENDU QUE l'achat de nouvelles lumières serait nécessaire afin de mieux répondre aux besoins de la salle.

ATTENDU QUE nous ferions cet achat en partenariat avec la Ville de Saint-Gabriel. Les coûts seront donc séparés en deux.

ATTENDU QUE nous avons demandé une soumission auprès de L'AUDI-C SONORISATION INC.

ATTENDU QUE les coûts s'élèvent à DEUX MILLE TROIS CENT ONZE DOLLARS ET QUATRE-VINGT-SEIZE CENTS (2 311.96\$), taxes incluses. Donc les coûts à payer par le CSCB s'élèvent à MILLE CENT CINQUANTE CINQ

DOLLARS ET QUATRE-VINGT-DIX-HUIT CENTS (1 155.98\$) taxes incluses, soit la moitié du prix total.

**Il est proposé par Céline CLOUTIER
Appuyé par Yves MORIN
Et résolu :**

QUE les membres de la Régie acceptent l'achat de nouvelles lumières pour la Salle Jean Coutu, au coût de 1 155.98\$.

Adoptée à l'unanimité

117-11-2016 6.5 ACHAT DE TÉLÉPHONES

ATTENDU QUE le système téléphonique IP atteint sa fin de vie utile en 2017.

ATTENDU QUE la MRC de D'Autray change son système téléphonique.

ATTENDU QUE nous devons prévoir l'acquisition de nouveaux téléphones qui seront beaucoup moins dispendieux que les Avaya et Nortel.

ATTENDU QUE les coûts s'élèvent à CENT VINGT SIX DOLLARS ET QUATRE-VINGT-SEIZE CENTS (126.96\$) par téléphone.

**Il est proposé par Jacques MARTIAL
Appuyé par Céline CLOUTIER
Et résolu :**

QUE les membres de la Régie acceptent l'achat de nouveaux téléphones.

Adoptée à l'unanimité

118-11-2016 6.6 RÉNOVATION MUR CSCB

ATTENDU QUE le mur où l'enseigne de familiprix sera installé est désuet.

ATTENDU QUE nous avons demandé une soumission auprès de Construction Réjean Riopel, afin d'effectuer les travaux.

**Il est proposé par Gaetan GRAVEL
Appuyé par Yves MORIN
Et résolu :**

QUE les membres de la Régie acceptent de libérer une somme de 3 971.80\$ taxes incluses à Construction Réjean Riopel afin d'effectuer les travaux.

Adoptée à l'unanimité

119-11-2016 6.7 LOGO EN TISSUS RÉUTILISABLE

Reporté

7.VARIA

120-11-2016 7.1 DÉNEIGEMENT TOITURE

ATTENDU QUE nous devons avoir un service de déneigement pour l'hiver.

ATTENDU QUE nous avons demandé deux (2) soumissions. Une auprès d'Alain Jolicoeur et une auprès de Déneigement M & M.

ATTENDU QUE déneigement M & M a soumissionné pour un total de TROIS MILLE DOLLARS (3 000.00\$) taxes incluses.

ATTENDU QU'Alain Jolicoeur a soumissionné pour un total de DEUX MILLE DOLLARS (2 000.00\$) taxes incluses.

**Il est proposé par Jacques MARTIAL
Appuyé par Céline CLOUTIER
Et résolu :**

QUE les membres de la Régie Intermunicipale acceptent les services d'Alain Jolicoeur pour le déneigement de la toiture pour un total de 2 000.00\$.

Adoptée à l'unanimité

121-11-16

7.2 CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE LEFRANCOIS SPORTS

ATTENDU QUE le Centre sportif et culturel de Brandon a reçu une offre de la part de Marc-André FOREST afin de louer le Centre de conditionnement physique Lefrançois Sports.

ATTENDU QUE l'entente devra respectée les conditions déjà établies entre le Centre sportif et Culturel de Brandon et les partenaires concernés.

**Il est proposé par Jacques MARTIAL
Appuyé par Yves Morin
Et résolu :**

Que les membres de la Régie Intermunicipale autorisent Stéphanie Marier, directrice générale, à faire une proposition à Marc-André FOREST, afin de trouver une entente qui saura convenir aux deux parties.

8. CORRESPONDANCES

8.1 Sonorisation aréna

8.2 Section fumeur

8.3 Pic – 150

8.4 Centre de conditionnement physique

9. PÉRIODE DES QUESTIONS

122-11-2016 **10. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**Il est proposé par Gaétan GRAVEL
Appuyé par Jacques MARTIAL
Et résolu :**

QUE la séance ordinaire de ce 24 novembre 2016, soit et est levée à compter de 21h02.

Adoptée à l'unanimité

***Manon Rainville, Présidente et Mairesse
St-Gabriel-de-Brandon***

***Stéphanie Marier, Directrice générale
et secrétaire-trésorière de la Régie***